M. Gambetta a terminé en engageant ses amis à la modération, à la sagesse et à la confiance dans l'avenir de la République.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Mgr de Marguerye, ancien évêque d'Autun, qui a succombé, le 19 janvier, dans la maison de MM. de Saint-Lazare, à Paris, des suites d'une fluxion de poitrine.

Mgr Frédéric-Gabriel-Marie-François de Marguerye était né au diocèse de Bayeux, le 8 mars 1802, avait été sacré évêque de Saint-Flour le 26 novembre 1837, et nommé à Autun en 1852. Démissionnaire de son siége en 1872, il fut nommé chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis le 1er août de la même année.

D'avis que nous tenons pour sûrs, il résulte que le conseil des ministres du roi Léopold de Belgique a délibéré sur l'impunité laissée jusqu'ici aux feuilles socialistes qui se publient en Belgique et qui y prêchent ouvertement la révolution et les doctrines socialistes les plus subversives. Il serait question d'expulser tous les *communeux* réfugiés dans le petit royaume. Quand aux grèves, tant que l'*ordre matériel* ne sera pas troublé, le gouvernement se tiendra sur la défensive, prêt qu'il est, à réprimer toute tentative de révolte.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 21 janvier 1876.

Le télégraphe vous aura transmis la proclamation de M. Victor Hugo, le délégué de Paris, aux délégués des 36,000 communes de France. C'est la glorification de Paris dans cette langue ridicule qui fait aujourd'hui de cet académicien le rival du célèbre imbécile qui s'appelle Garibaldi. Les 36,000 communes de France ont conservé encore assez de bon sens et de patriotisme honnête et intelligent pour hausser les épaules, en lisant (s'ils la lisent,) cette réthorique d'un littérateur dont le cerveau est évidemment ramolli. Notez bien que M. Victor Hugo, en parlant de Paris calomnié, n'a pas un mot de blâme pour la Commune de 1870. La fraternité que nous promet M. Victor Hugo, au nom de la République, c'est l'assassinat des ôtages; tel est le but et tel serait le résultat de l'amnistie.

Quant à l'Europe, M. Victor Hugo veut bien lui tendre l'olivier de la paix, en lui promettant la fédération républicaine. L'Europe fera comme les 36,000 communes de France, elle se moquera de M. Victor Hugo et de son programme.

Il faut que l'intelligence des générations nouvelles soit bien décrépite pour se prendre d'admiration, en lisant cette politique et cette langue d'un échappé de Charenton.

Les républicains et les radicaux de Paris multiplient leurs réunions afin d'envoyer au Sénat et à la Chambre des députés des candidats appelés à réaliser le programme communiste adopté dans la réunion de mardi dernier. Une réunion analogue se tient aujourd'hui dans le même lieu. Près de 300 invitations ont été adressées. Elles comprennent la presque totalité des électeurs sénatoriaux du département.

Tous les délégués des conseils municipaux et tous les suppléants, sans exception, ont été invités.

Ont été invités également: 74 conseillers généraux (sur 87), 12 conseillers d'arrondissement (sur 18), 18 députés, tous les candidats;

Les rédacteurs des journaux républicains: la *République française*, le *Siècle*; le *XIXe Siècle*, le *Rappel*, l'*Événement*, le *National*, etc.

Les républicains du centre gauche et de la gauche qui n'ont pas participé à la réunion de mardi et qui ne seront pas de celle d'aujourd'hui, ont eu eux-mêmes entre eux des réunions particulières dont ils n'ont pas éprouvé le besoin de communiquer le compte-rendu aux journaux; mais il y aura, dimanche prochain, une réunion générale dont ils seront, avec tous les collègues en élections sénatoriales.

Une lettre d'invitation a été adressée, hier, à tous les électeurs sénatoriaux par MM. le général Frébault, Krautz, Ed. Laboulaye, Littré, Amiral Pothuau, députés de la Seine.

Cette convocation est adressée à tous les députés de la Seine, à tous les membres du Conseil général de la Seine, à tous les conseillers d'arrondissement de Saint-Denis et de Sceaux, à tous les délégués des communes du département et à leurs suppléants.

Nous verrons si ces républicains du centre gauche et de la gauche accepteront le programme communiste voté dans la réunion de mardi.

Toutes ces réunions républicaines se font en exécution de la consigne donnée par M. Thiers:

« Provoquer le plus possible et dans le plus bref délai, des réunions d'électeurs sénatoriaux sous la direction des députés et conseillers généraux républicains. »

Il faut que les conservateurs suivent cet exemple. Après les élections sénatoriales, il n'y a pas de temps à perdre pour s'occuper aussi des élections législatives, qui se feront dans 30 jours. Les comités fondés par nos amis sont tout à fait indépendants du comité central de l'union conservatrice établi à Paris.

Lundi prochain l'ancienne *Gazette des étrangers* va reparaître sous ce simple titre : *La Gazette* ; ce journal est autorisé à devenir politique ; il aura pour rédacteur en chef M. d'Aulnay, ancien rédacteur du *Figaro*, et M. Dubarry pour collaborateur politique. Le programme ne sera, dit-on, ni légitimiste, ni bonapartiste, ni radical, et attendra les événements pour s'accuser.

DE SAINT-CHÉRON.

ETRANGER

ITALIE. — Naples, 15 janvier. — Les paroles prononcées par Victor-Emmanuel aux réceptions du jour de l'an ont beaucoup occupé toute l'Italie dans ces quinzes derniers jours, et, malgré les atténuations et les explications de certains journaux officieux, on croit généralement que le printemps s'annonce gros de complications, et que le gouvernement italien tirera l'épée du fourreau avec la Prusse. Contre qui ? C'est ce que rien ne permet de pronostiquer dès à présent. C'est sans doute en vue de ces éventualités que l'Etat, malgré la détresse de ses finances, a racheté les chemins de fer de la Haute-Italie, et parle de racheter aussi les lignes méridionales.

A l'occasion du jour de l'an, Victor-Emmanuel a eu le triste plaisir d'échanger des souhaits et des cadeaux avec Garibaldi.

Le héros perclus des chemises rouges a envoyé au roi, avec ses vœux, un chevreau qu'il avait de Caprera, cette île où il vivait jadis en Spartiate, disait-on, et qu'il a abandonnée depuis que cent mille francs de rente payés par le gouvernement lui permettent de vivre à Rome en grand seigneur.

Le monarque, de son côté, a joint à ses souhaits une riche mosaïque et deux belles statuettes en bronze, l'une de Franklin, l'autre de Washington.

Les petits présents entretiennent l'amitié ! Reste à savoir si le vieux chef pourra contenir la rage des intransigeants, dont quelques-uns ne veulent pas entendre parler des indemnités données à la liste civile pour l'indemniser des dépenses faites à Milan, lors de la venue du bon ami l'empereur Guillaume, indemnités que la Chambre n'a pas encore votées, mais que le ministère a déjà livrées.

Le jour de l'an a eu une autre importance pour l'Italie. On a répudié les vieilles armoiries trop vulgaires des anciens rois de Turin et on leur en a substituées d'autres plus belles et plus dignes de figurer à côté de celles des grandes puissances. L'écusson de Savoie y est soutenu par deux sortes de lions ou de léopards, tenant d'une griffe une longue lance ornée, tout au bout, d'un petit drapeau tricolore. Au-dessous de l'écusson pendent les trois ordres de l'Annonciade, des Saints-Maurice-et-Lazare, de la Couronne d'Italie ; au-dessus de l'écusson est le casque royal. Le manteau royal est surmonté de la vieille et traditionnelle couronne des rois lombards. Cela a un fort grand air et c'est mieux réussi que l'aigle introduite, il y a quelques années, en différentes insignes et dont la tête était tournée tantôt à droite, tantôt à gauche.

En Sicile, la commission d'enquête va de ville en ville, partout reçue avec de grands honneurs et entourée des agents du gouvernement. Le silence le plus absolu règne sur ses actes et peut-être régnera-t-il toujours.

On annonce qu'au printemps, la princesse Marguerite, femme du prince Humbert, ira faire un assez long séjour à Palerme ; on prépare pour elle le palais de la Favorite.

Le bruit avait couru que le baron Gennardi, sénateur, propriétaire de mines de soufre, à Catane, avait fait faillite. Cela ne s'est pas vérifié, mais le baron loue pour de longues années ses grandes mines à une société allemande (de Berlin) moyennant. dix-huit millions et cent cinquante quintaux métriques de soufre par année, pendant toute la durée du contrat. Comment se fait-il que ce soient des Allemands et non des Anglais, très-populaires et très-intéressés en Sicile, qui prennent cette concession? N'y aurait-il pas un peu de politique là-dessous?

Tout dernièrement, un autre fonctionnaire public a été assassiné en Sicile. La nouvelle vient d'arriver aussi de la mort d'un fameux brigand surpris et tué après un siége en règle et une vigoureuse défense contre les gendarmes.

En Calabre, près de Cosenza, un autre terrible chef de brigands a été tué il y a peu de jours.

Le 22 décembre, une tentative d'assassinat a mis en émoi la ville de Bitonto. L'évêque, nommé autrefois par les Bourbons, a la satisfaction de ne pas plaire aux révolutionnaires qui ont fait tout leur possible pour le forcer à quitter son évêché. Ils ont même poussé l'audace jusqu'à aller l'accuser au Vatican. Mais n'ayant pas réussi dans leurs manœuvres, ils ont tenté de l'assassiner. A neuf heures du soir, on a tiré deux coups de feu, et deux balles, pénétrant par la fenêtre, sont allées droit aux coussins du lit. Heureusement, Sa Grandeur n'était pas encore couchée et a échappée saine et sauve à ce sacrilége attentat. Bien entendu, les coupables n'ont pas été découverts ; on ignore même si l'autorité a rempli son devoir de les rechercher.

A Naples, on ne pense plus qu'au carnaval mais pendant qu'on cherche un balcon à Torède ou qu'on en loue un pour mille francs on a payé 1,700 et même 3,000 francs) le conseil communal se débat dans les plus grands embarras financiers et prépare de nouveaux tarifs d'octroi pour doubler, tripler et même sextupler les droits d'entrée.

Quant au nouveau maire, le Sénat a refusé de l'admettre dans son sein, ne trouvant pas légale sa nomination faite par le gouvernement.

FRÉDÉRIC MICHEL.

Chronique Parisienne

Une demi-douzaine de journalistes, qui doivent être très-spirituels, sont en train de *monter une scie* (c'est l'expression consacrée) contre le *Péril social*. Je viens de lire coup sur coup deux ou trois articles où le Péril social est *blagué* (c'est encore l'expression) de la bonne manière, ce qui prouve évidemment qu'il n'existe pas. Dans un journal du matin, un pseudo-Rochefort qui a pioché la *Lanterne*, et qui fait des imitations comme Mlle Berthe Legrand, nous dépeint M. Buffet exhumant de ses bandelettes la momie du Péril social devant M. Léon Say qui la prend pour une Morue sèche; et dans un journal du soir, dirigé pourtant par un homme qui connaît assez l'histoire pour savoir à quoi s'en tenir sur ce genre de plaisanteries, on nous raconte le voyage de Pierre Chapu, cultivateur à Saint-Pourçain, — une contre façon rustique de Jérôme Paturot, — à la recherche du Péril social, dont tout le monde parle et que personne ne peut lui montrer.

Ce bêta de Pierre Chapu veut absolument voir nez à nez le Péril social pour y croire. Où est-il ? Il faut qu'on le lui montre. c'est-à-dire qu'on lui montre Paris en flammes, des barricades plein les rues et les otages massacrés. Merci, nous sortons den prendre, et on voit bien qu'il habite Saint-Pourçain.

Mais nous ne sommes pas de Saint-Pourçain, nous, ce qui nous autorise à lui dire qu'il est un sot, et que nous ne tenons pas le moins du monde à flamber de nouveau pour avoir le plaisir de convaincre une tête de bois comme lui, qui serait capable, quinze jours après, de recommencer son voyage de découverte. Si à Saint-Pourçain les souvenirs de la Commune, précédés d'une foule d'autres et commentés par les petites découvertes que la police fait de temps en temps, ne suffisent pas à persuader de l'existence du Péril social, il n'y a qu'à prier les habitants de garder leurs oies, ce à quoi j'aime à croire ils s'entendent mieux qu'à la politique.

Quant à ceux qui font chorus avec lui, quoiqu'ils ne soient pas de Saint-Pourçain comme lui, j'avoue ne savoir trop que leur dire pour m'exprimer poliment; car enfin, ou ils croient à ce qu'ils écrivent, et ils sont bien niais; ou ils n'y croient pas, et alors... Dupes ou complices, il n'y a vraiment pas de milieu.

Qu'un complice verse le narcotique au bourgeois qu'il s'agit de dépouiller et d'assommer, qu'il endorme ses soupçons et ses craintes, qu'il le rassure si le pauvre homme croit avoir entendu quelque chose du côté de son coffre-fort, il joue son rôle et fait son métier. Mais est-il rien au monde de plus agaçant, rien qui donne de plus furieuses démangeaisons de battre les gens, que l'éternelle et plate comédie de Jocrisse se bouchant sans cesse les yeux et les oreilles, à la façon de l'autruche qui s'imagine supprimer le péril en fourrant sa tête sous le sable pour ne le plus voir, haussant les épaules et ricanant au nez de ceux qui le préviennent qu'on crochète sa serrure, s'éveillant en sursaut aux coups de bâton qu'on lui donne, criant alors comme un beau diable, s'en prenant aux cieux, à la terre, au gouvernement, à la police, exigeant qu'on fusille, qu'on pende, qu'on guillottine et qu'on écartèle à la fois son voleur, puis le lendemain recommençant à traiter de mouchards et d'agents provocateurs ceux qui l'exhortent à la méfiance, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne puisse plus recommencer.

Ces braves gens qui, comme la femme de Sganarelle, veulent à toute force être battus, quitte à brûller comme des ânes quand on les bat, font admirablement le jeu des coquins. Ceux-ci les eussent fait faire exprès qu'ils n'auraient pu être plus à souhait. De l'autre côté de la frontière, Rochefort les applaudit, les encourage, les seconde de son mieux, et du fond de la Nouvelle-Calédonie Assi leur envoie des baisers.

Cette comédie n'est pas nouvelle : il y a longtemps qu'elle se joue, et elle se jouera toujours.

Le 15 mars 1871, un personnage politique accourait près de M. Thiers.

— Je vous assure, lui disait-il, qu'il se prépare quelque chose de grave à Paris et qu'il est urgent d'aviser.

— Je suis plus au courant que vous, et il ne se prépare rien du tout, lui répondit M. Thiers qui cependant n'est pas de Saint-Pourçain.

Le 20 janvier, Chaudey vengeait dans le *Siècle* le peuple de Paris des calomnies réactionnaires; le 22, il était obligé d'ordonner le feu sur *le peuple*, et le 23 mai il était fusillé par *le peuple*. Le 23 juin 1848, au matin, il y avait encore des journaux centre-gauche qui se moquaient avec beaucoup de verve du spectre rouge, et à onze heures l'insurrection éclatait.

Sous la première Révolution, c'était absolument la même chose. Les Girondins auraient volontiers, dans leur indignation, fait guillotiner les infâmes aristocrates qui leur prédisaient qu'ils pourraient bien être guillotinés eux-mêmes quelque jour. La Constituante, la Législative, la Convention ne cessèrent de croire aux vertus de « la sainte populace ». Les têtes coupées et portées au bout des piques, les cœurs arrachés des poitrines et dévorés tout crus, les massacres de prisons, les exécutions sommaires à la lanterne, c'étaient des accidents, des malentendus qui ne se renouvelleraient plus jamais, et dont il ne fallait d'ailleurs accuser que les aristocrates !

« Pendant des années, écrit M. Taine dans ses *Origines de la France contemporaire*, le gouvernement parlera au peuple comme à un berger de Gessner. On priera les paysans de ne plus brûler les châteaux, parce que cela fait de la peine à leur bon roi. Au plus fort de la Jacquerie, les sages du temps supposeront toujours qu'ils vivent en pleine églogue et qu'avec un air de flûte ils vont ramener dans la bergerie la meute hurlante des colères bestiales et des appétits déchaînés. »

Ce genre de niaiseries abonde dans les journaux de la première Révolution. En décrivant les massacres des prisons, plusieurs s'attachent aux exemples de sensibilité donnés par les égorgeurs. J'ouvre les *Révolutions de Paris*, de Prudhomme, à l'année 1790, pour y faire une recherche. et je tombe du premier coup sur le passage suivant : « On peut hardiment avancer que le peuple est éclairé, clairvoyant, juste, humain et adorateur de la liberté. Ceux qui s'avisent de le juger suivant leurs passions se trompent bien grossièrement. » Tout cela après avoir conté l'assassinat de M. de Launay, de Berthier, de Foulon, des gardes du corps à Versailles, du boulanger François, et sur le point d'en conter bien d'autres, Immédiatement au dessous, Prudhomme narre une scène de carnage dans un cabaret de Vaugirard. Tournez quelques pages, et vous assistez à la pendaison de l'avocat Pascalis et de ses deux compagnons, accrochés par ce peuple humain aux arbres du cours d'Aix. Pascalis lisait les *Révolutions de Paris*; il avait certainement lu cette admirable phrase, et peut-être l'avait-elle rassuré. Ah ! le bon billet qu'il avait là, et le bon billet que nous aurions nous-mêmes si nous prenions ces Prudhomme de la démocratie au sérieux !

BERNADILLE.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

La femme Sidonie Hénon, condamnée à mort pour infanticide, par la cour d'assises du Nord, dans sa dernière session, a été amenée devant la cour de Douai (toutes chambres réunies), à l'audience du 17 janvier, pour y entendre la lecture du décret qui a commué sa peine en celle de vingt ans de travaux forcés. M. le procureur général Jorand, en requérant la lecture du décret et sa transcription sur les registres de la cour, a prononcé les paroles suivantes:

« Le jury du Nord, après avoir fait justice, a demandé à M. le Président de la République de faire grâce de la vie. Je n'hésite pas à dire que M. le président des assises et moi, nous avons émis un avis conforme à la commutation de peine accordée à Marie-Sidonie Hénon.

« Il ne faudrait cependant pas que l'opinion publique se méprît sur les motifs de cet acte de clémence, et qu'elle acceptât cette fâcheuse erreur que jamais on ne fait subir la peine capitale à une femme.

« La récente exécution de la femme Bouyou à Bourg (Lot), a prouvé le contraire.

» Marie-Sidonie Hénon n'avait pas, elle, fait périr plusieurs de ses enfants avec un raffinement barbare; mais, sourde aux affectueuses remontrances de son père septuagénaire et de ses sœurs pieuses et dévouées, elle avait dissimulé sa grossesse, et, à l'heure même de sa délivrance, elle avait creusé de ses mains la fosse dans laquelle elle avait enterré vivant le fruit sorti de ses entrailles,

» Poursuivie par le remords, quelque temps après, cette mère criminelle errait en pleurant dans le bois auprès de la place où elle avait tué et caché son enfant, et, interrogée par une femme de Remoure sur la cause de son chagrin, elle lui faisait des aveux complets.

» C'est une fille de la campagne, sans la moindre instruction, d'une intelligence bornée, corrompue par des libertins de village, quand elle avait à peine quinze ans.

» Néanmoins, cette nature inculte et vicée a témoigné un repentir qui m'a frappé et dont je tiens à vous faire connaître l'expression même.

» Voici comment se terminait son interrogatoire :

« La prévenue se jette à genoux, et, au millieu d'abondante larmes :

» Le bon Dieu m'a abandonnée, c'est le diable qui m'a poussée. J'entends toujours le cri de mon enfant lorsque je l'ai enterré tout vivant. Il retentira toujours à mes oreilles. Depuis ce temps-là, souvent je n'ai pu manger. Je demande pardon de la faute que j'ai commise. »

» Fille Hénon, vos remords ont ému M. le président de la République. N'oubliez jamais l'immense bienfait de ce cœur magnanime.

» Vous disiez au magistrat instructeur que la Providence vous avait abandonnée. C'était un blasphème.

» Rappelez-vous que Dieu peut vous absoudre si vous régénérez votre âme par un repentir constant, si vous purifiez un coupable passé par vos pleurs et par vos prières.

» Appliquez-vous, sans relâche, à racheter votre crime; espérez en la miséricorde céleste. »

—

M. Vandenbroucque, curé de Caudry, est nommé vice-doyen du canton de Clary.

M. Mangé, curé de Gouzeaucourt, est nommé vice-doyen du canton de Marcoing.

M. Dekeister, curé du Vieux-Berquin, est nommé vice-doyen du canton de Bailleul saint-Amand.

M. Delannoy, curé de Feignies, est nommé vice-doyen du canton de Bavay.

M. Barbet, curé de Villers-Pol, est nommé vice-doyen du canton de Gommegnies.

—

Nous avons relaté une arrestation faite, il y a quelque temps, dans la rue d'Inkermann, par M. l'inspecteur des agents de police. Trois sacs remplis, on s'en souvient, de matières volées chez un fabricant de la rue du Pays, furent saisis en cette occasion. Ils représentent une assez grosse affaire, et nous savons que l'instruction se poursuit très-activement.

Il est probable qu'en fin de compte plusieurs inculpés se retrouveront à ce sujet en face de la justice.

—

M. le commissaire du 2e arrondissement vient d'ordonner l'arrestation d'une ouvrière qui, elle aussi, avait pris la fâcheuse habitude d'emporter journellement des cannettes de l'établissement où elle travaillait. Cette femme est dans un état qui rendra nécessaire son transfert à l'hôpital en attendant que, ses couches faites, elle puisse être conduite sans danger à Lille.

—

La police correctionnelle de Lille vient de condamner un fraudeur, nommé Achille Bossut, à deux mois de prison, cinq ans de surveillance et cinq francs d'amende. C'est cet individu qui avait été dernièrement, dans une excursion de nuit, poursuivi et manqué par la brigade de douane de Leers. Il avait dû néanmoins abandonner en ses mains le tabac dont il était porteur. Mais, la bonne aubaine pour lui, c'était d'avoir mis sa personne à couvert. Le lendemain, il s'enivrait à Roubaix, afin de célébrer cette heureuse affaire. Un agent, le voyant ivre, l'arrêta. Bossut se fâcha, insulta de toutes façons le représentant de l'autorité, et, comme l'on voit, il lui aura servi de très-peu d'avoir ainsi échappé aux douaniers.

—

Hier, vers 6 heures du soir, au moment du passage de l'omnibus de Tourcoing rue du Vieil-Abreuvoir, un domestique, N. Lejour, qui conduisait une charrette à bras dans cette même rue, a failli être grièvement blessé. L'omnibus est venu heurter sa charrette dont il a brisé le brancard en contusionnant fortement l'une des mains du domestique.

—

Autre accident de voiture : Un conducteur de camion, lançant son cheval à fond de train, rue de l'Alma, est allé, hier, donner contre un autre camion appartenant à M. Wintrebert. Le résultat de l'accident a été simplement la rupture d'un essieu, mais il aurait pu être beaucoup plus grave, car en ce moment trois camions se trouvaient au milieu de la voie publique.

—

Le train qui doit arriver à Lille à midi 40 minutes et qui nous apporte le courrier de Paris, a encore subi, hier, un retard considérable, une heure 40 minutes. On attribue le retard à un accident arrivé près de Creil et auquel le dégel ne serait pas étranger.

—

POLICE CORRECTIONNELLE. — Hermann Fatras — voilà un nom qui sent son prussien d'une lieue ! — avait dérobé, dans un café, en 1870, l'année des pillages, de complicité avec trois autres individus, un portefeuille contenant une somme de 10,300 fr. en billets de banque, au préjudice d'un négociant de Lille. Ses complices avaient été pris et condamnés à cette époque. Lui, il avait passé la frontière avec sa part du butin, soit 3,500 fr., et il avait été condamné par contumace à cinq ans de prison. Aujourd'hui il fait opposition à ce jugement, après avoir été extradé de Belgique où il s'était réfugié, et où il a subi une peine aussi de cinq ans pour vol à la tire commis à Bruxelles. Le tribunal réduit à trois ans et cinq ans de surveillance la peine prononcée contre lui à Lille en 1870.

—

L'inauguration du monument élevé par la ville de Saint-Quentin aux soldats morts sous ses murs, dans les journées des 18 et 19 janvier 1871 a eu lieu le 19 janvier.

120 exécutants ont chanté à la Collégiale la messe de *Requiem* de Jumentier, sous la direction de M. Armand Vinchon.

Après le service religieux suivi de l'oraison funèbre prononcée par M. l'archiprêtre de Saint-Quentin, un imposant cortége composé de toutes les notabilités du département s'est acheminé vers le cimetière, situé à un kilomètre du centre de la ville, au nord.

Le Président de la République et le ministre de la guerre se sont fait représenter à la cérémonie. Le général Montaudon, commandant le 2e corps d'armée; le recteur de l'académie de Douai: le préfet, les sous-préfets, les conseillers généraux grossissent le cortége. Le général Faidherbe s'est excusé de ne pouvoir se rendre à l'invitation du maire de Saint Quentin, en ajoutant qu'il serait de cœur avec les assistants.

Le monument occupe un emplacement de 400 mètres, et présente quatre faces de 20 mètres chacune. Une pyramide de 14 mètres, s'élève au-dessus de la crypte, qui a elle même 9 mètres d'élévation. Hauteur totale : 23 mètres. Sur la face principale, à l'est, se dresse une statue de la France, de Doublemard, enfant du pays. De nombreuses inscriptions couvrent les autres.

Plus de 50,000 francs ont été recueillis pour cette construction. L'Etat a donné 16,000 fr. pour l'achat du terrain et M. Doublemard n'a demandé que ses déboursés. La dépense toutefois dépassera la somme recueillie.

Deux jeunes gens de la commune d'Hem-Lenglet, — Joseph Foveau et Joseph Leleu, — étaient allés dimanche dernier à Péchain, pour assister à une partie de plaisir. Ils demeurèrent au cabaret jusqu'à l'heure de la retraite. A dix heures, tous deux reprirent le chemin de leur village et s'engagèrent à travers les marais, malgré une obscurité complète et les représentations de Leleu qui voulait revenir sur ses pas et prendre la grande route.

— Ne crains rien lui dit Foveau, je connais parfaitement tous ces chemins de traverse, nous arriverons sans encombre, tu n'as qu'à me suivre.

Il n'avait pas fini de parler qu'il glissait dans un fossé et s'en relevait plein d'eau et de boue.

— Ne poursuivons pas ce chemin si dangereux, dit Leleu, pour la seconde fois : j'en connais un autre beaucoup plus sûr : c'est celui du *Marais des Vaches*.

Foveau ne persista pas moins à vouloir abréger sa route, et continua à s'avancer presque en droite ligne vers le pont de la Sensée, situé en face d'Hem-Lenglet. Arrivé à un endroit où le chemin avait disparu sous la glace, il voulut traverser un petit cours d'eau ; mais la glace, qui n'était pas solide, fléchit sous ses pas et l'entraîna dans une espèce de gouffre sans que son camarade, qui entendait ses cris et qui se traînait sur le ventre pour ne point être englouti lui-même, pût lui apporter quelque secours.

Leleu, aussitôt relevé, appela son ami; mais n'obtenant plus de réponse et ne distinguant plus rien à cause des profondes ténèbres de la nuit, il courut par le Marais des Vaches vers Hem-Lenglet, y donna l'alarme et revint, au pas de course, avec les premiers habitants qui répondirent à son appel : Foveau, Zéphyr; Dufour, Jean-Baptiste, et Rouzet, Constant, marchand de vin.

Ces quatre hommes s'emparèrent d'une barque et l'amenèrent avec des difficultés inouïes jusqu'à l'endroit, théâtre de l'accident. Mais quelque diligence que missent ces braves gens à rechercher leur compatriote, ils ne purent le déposer sur la berge que lorsqu'il n'y avait plus d'espoir possible de le ramener à la vie.

Joseph Foveau était âgé de 23 ans. Son corps, visité par M. Boda, médecin à Abancourt, ne portait aucune trace de violence qui pût faire soupçonner une lutte ou un crime.

État-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 janvier. — Joséphine Roggeman, rue des Longues-Haies, cour Jénant, 5. — Jules Ledoux, rue de l'Espérance, 92. — Constantin Rombaut, rue de la Guinguette, 75. — Laure Destailleur, rue de la Basse-Matare. — Joséphine Andre, boulevard de Paris. — Louise Lefebvre, au petit Beaumont. — Charles Pollet, rue Delattre, cour Delattre, 2. — Emile Masquelier, rue du Moulin. — Maria Masselus, rue Beaurewaert, 8. — Maria Dasprez, rue Saint-Vincent-de-Paul.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 20 janvier. — Hortense Vanderschaeghe, 9 mois, rue des Anges. — Marie Devimaut, 14 ans, place de l'Abattoir, 19. — Apoline Aas, 71 ans, Hospice. — Emma Carlée, 6 mois, rue de la Gaite, 15. — Alfred Lenoble, 1 mois, rue du Grand-Chemin, cour Coqu, 18.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille HIEN-DELERUE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle HERMANCE-JOSEPHE HIEN, décédée à Wattrelos, le 20 janvier 1876, à l'âge de 26 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 24 janvier 1876, à 9 heures 1/2, en l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Moulin.

Les amis et connaissances de la famille DECOBECQ-CHINA, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame SÉRAPHINE CHINA, veuve de Monsieur PIERRE-JOSEPH DECOBECQ, décédée à Roubaix, le 21 janvier 1876, dans sa 91e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux **convoi et service solennels** qui auront lieu le lundi 24 janvier 1876, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lannoy, 54.

Un **obit solennel du mois** sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, le mardi 25 janvier 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame SOPHIE-JOSEPH EVRARD, veuve de Monsieur BARY, décédée à Roubaix, le 22 décembre 1875, dans sa 28e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église du Sacré-Cœur (à Lille), le lundi 31 janvier 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS-AIMÉ-DÉSIRÉ DEHOORNE, époux de Dame MÉLANIE-VIRGINIE VANHAESBROUCK, décédé à Roubaix, le 11 janvier 1875, à l'âge de 56 ans et 11 mois. — Les membres de la société Saint-Sébastien feront célébrer un **obit** le lundi 24 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Martin à Roubaix. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux*. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Vraie France*, de Lille.

— BELGIQUE. — LA GRÈVE DU CENTRE. — La grève continue, avec une légère amélioration cependant, car des reprises partielles sont signalées aux différentes fosses de Sart-les-Moulins ainsi qu'au Mambourg.

Quoiqu'en dise un journal de cette ville, un grand meeting a été tenu hier soir encore, à Gohyssart, à l'occasion de la lettre de l'Association Charbonnière publiée hier. Ce meeting était présidé par le cordonnier Delwarte. Plusieurs orateurs ont pris la parole, entr'autres un nommé Bronchain. Tous se sont efforcés de prouver que l'Association a tort et que les grévistes sont dans leur droit.

Il a ensuite décidé qu'un nouveau meeting aurait lieu ce matin, à 10 heures, à Gohyssart, dans lequel la réponse à l'Association charbonnière serait lue aux grévistes et envoyée au *Progrès de Charleroi*.

A cause de ce meeting, il n'y aura pas de promenade aujourd'hui, mais demain vendredi, promenade générale. La réunion aura lieu à Gohyssart, où les grévistes de Jumet attendront ceux du Centre. La bande se dirigera vers le Midi. (*Journal de Charleroi*).

— On écrit de la Louvière au *Journal de Mons* :

Plusieurs meetings ont eu lieu au « Mitant des Camps », qui est le principal foyer d'agitation. Des orateurs étrangers y ont pris la parole. L'un d'eux s'est exprimé ainsi :

« Allons, compagnons, encore un effort ! Céder après une pareille lutte vous serait fatal. Si, au contraire, vous remportez la victoire, d'ici à 25 ans les patrons n'oseront plus toucher à vos salaires. Je viens de parcourir le Borinage; mardi la grève y sera générale, comme à Charleroi. *Et alors, gare aux gérants!* »

— ASSASSINAT CARPAY. — Nous avons rapporté, d'après certains bruits, que deux des assassins de Carpay devaient se trouver à Aix-la-Chapelle. Or, voici qu'un individu de cette dernière ville vient de déclarer à la police qu'il a tué un agent de police à Liége et qu'il est prêt à signaler ses complices. Malheureusement, cet individu paraît atteint d'aliénation mentale.

— On examine de nouveau en Belgique le projet relatif à la création d'un grand port à Heyst en vue de l'établissement d'une ligne de communication maritime entre Gand, Bruges et Anvers.

Faits divers

— EPILOGUE DU DRAME DE LA RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE. — Nous apprenons une triste nouvelle.

A la suite des opérations pratiquées par MM. Davaine et Richet, M. Onfroy a succombé hier matin à trois heures. Cette mort est attribuée à l'épuisement provoqué par l'hémorragie que la blessure avait causée, et non au tétanos, ainsi que le bruit en a couru.

Cette terrible fin a été épargnée à M. Onfroy; il a succombé sans avoir pour ainsi dire repris connaissance, à la suite de la dernière opération tentée.

Les habiles chirurgiens qui donnaient leurs soins au sympathique blessé ont été, les premiers, presque étonnés du terrible dénouement. M. Onfroy avait supporté avec un stoïque courage les douloureuses recherches des praticiens; et tout faisait espérer au contraire une favorable issue à tant d'efforts.